

Bazet le 06/06/2025

Cher Monsieur le Maire, Monsieur Buron,  
Chers concitoyens de Bazet,

Comme nous nous y sommes engagés, et dans l'intérêt des bonnes relations avec les riverains, vous trouverez ci-dessous l'avancement de la mise en route d'un équipement de post-combustion par oxydation thermique.

Permettez-nous en préambule de rappeler les faits suivants :

- Le site Pall à Bazet est soumis à une réglementation en matière d'émissions atmosphériques.
- Les campagnes de contrôle réalisées par un organisme extérieur agréé et en accord avec les réglementations environnementales, confirment que les émissions du site de Pall Bazet sont parfaitement conformes aux seuils applicables.
- Cependant, dans ce contexte, Pall a entendu les plaintes de certains riverains au sujet des odeurs, étant rappelé que plusieurs acteurs de la zone émettent des fumées.
- Bien qu'en conformité avec la réglementation, de manière proactive et volontaire, l'usine de Bazet s'est engagée, dans un projet de grande ampleur pluriannuel d'installation d'un équipement de post-combustion par oxydation thermique.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous confirmer que notre sous-traitant a réussi à résoudre les difficultés techniques évoquées dans notre précédente communication. **L'équipement de post-combustion par oxydation thermique installé sur nos fours est désormais opérationnel et efficace.**

Voici quelques photographies de l'installation pour information :



Nous espérons que cette initiative de bonne volonté de Pall témoigne de notre engagement en faveur de l'environnement et de bonnes relations avec le voisinage.

Comme pour notre précédent courrier à votre endroit, si vous le jugez utile, nous ne voyons aucun inconvénient à ce que vous partagiez le présent courrier ou son contenu sur le site internet de la commune.

Une signature manuscrite en bleu, fluide et stylisée, appartenant à Sophie Decourcelle.

Sophie Decourcelle  
Directrice du site de Bazet